

COMMUNE DE VERNIER

PROJET DE MOTION

au sens des articles 40 et suivants du règlement du Conseil municipal de Vernier

Sécuriser la rue du Village lors des festivités de quartier

Mesdames les Conseillères municipales,

Messieurs les Conseillers municipaux,

La rue du Village constitue le cœur historique et social du quartier de Vernier-Village. À plusieurs reprises dans l'année, elle devient un lieu privilégié de rencontre et d'échange pour les habitants, favorisant les liens intergénérationnels et le vivre-ensemble.

Depuis plusieurs années, deux événements en particulier, Halloween et l'Escalade, connaissent un succès grandissant auprès des familles. À ces occasions, de nombreux enfants, accompagnés de leurs parents, parcourent la rue du Village pour participer aux festivités, rejoindre des cortèges ou rendre visite aux habitants qui prennent part à ces célébrations. Plusieurs acteurs locaux s'impliquent également dans cette dynamique, notamment des associations de quartier, des commerçants ainsi que la bibliothèque de Vernier-Village lors des animations d'Halloween.

Durant ces quelques heures de célébration, la rue du Village se transforme naturellement en espace de rencontre et de déambulation. La forte présence de piétons, en particulier de jeunes enfants parfois déguisés et circulant d'un côté à l'autre de la chaussée, rend la cohabitation avec le trafic motorisé difficile et potentiellement dangereuse.

La présente motion vise à mettre en place une mesure ponctuelle et limitée dans le temps, à raison de quelques heures seulement lors de deux dates annuelles. Une telle mesure permettrait de pacifier temporairement la rue du Village, de sécuriser les déplacements des piétons et de favoriser le bon déroulement des festivités dans un cadre serein.

Cette fermeture temporaire contribuerait également à rendre la rue plus vivante et conviviale, en permettant aux habitants de se réapproprier cet espace public le temps de ces manifestations. Elle constituerait un signal positif démontrant le soutien de la Ville aux initiatives locales qui renforcent le tissu social et l'identité du quartier. Cela permettrait aussi de mettre en place des événements culturels itinérants et ainsi d'avoir un lieu supplémentaire pouvant accueillir des spectacles de rue lors de ces deux dates.

Compte tenu du caractère exceptionnel, limité et largement apprécié de ces événements, il apparaît opportun de mettre en place les mesures nécessaires afin de garantir la sécurité de tous, tout en encourageant ces moments de partage qui participent pleinement à la qualité de vie à Vernier.

En résumé, cette motion s'appuie sur les objectifs suivants :

- renforcer la sécurité des enfants et des piétons ;
- valoriser la vie de quartier ;
- soutenir les associations et les acteurs locaux ;
- favoriser la pacification temporaire de l'espace public.

Par ces motifs, le Conseil municipal de Vernier

invite le Conseil administratif :

1. à évaluer la situation et à prendre les mesures de sécurité adéquates lors des festivités d'Halloween et de l'Escalade à la rue du Village, en particulier durant les périodes de forte affluence ;
2. à rendre la rue du Village temporairement inaccessible au trafic de transit durant ces quelques heures, à ces deux occasions, tout en garantissant l'accès aux riverains ainsi qu'aux services d'urgence ;
3. à réaliser une évaluation des besoins en matière de sécurisation de ces événements festifs similaires et spontanés dans les autres quartiers de la Ville de Vernier.

Vernier, le 15.06.2026

Mélina BUNTSCHU; Pierre BLEIKER; Cédric BRINER;
Barbara LANZILAO; Josette MARTENS; Johan MARTENS

Conseillers municipaux